

LETTRE D'INFOS AUX BOUCETOIS

N° 7 – décembre 2020

Mesdames et messieurs les boucétoises et boucétois,

Cette lettre d'infos est la première depuis les élections municipales. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a rendu plus compliqué le démarrage de ce mandat, en particulier pour les nouveaux élus. Nous avons pu néanmoins tenir nos réunions de conseil municipal et nous avons également réuni plusieurs commissions de travail. La nouvelle équipe municipale est maintenant à pied d'œuvre pour travailler au service de la commune et de ses habitants au cours des 5 prochaines années.

Roseline GOURDON – Maire de Boucé



ADIEU 2020.... BONJOUR 2021...

Inhabituelle, compliquée, triste ... voilà les 3 adjectifs qui me viennent à l'esprit pour définir l'année 2020 qui se termine. J'espère que nous n'aurons pas une nouvelle année à vivre comme celle-ci !

Comme nous n'aurons pas de réception pour les vœux, je vous adresse donc dès maintenant tous mes vœux de bonne santé pour vous et vos familles.

L'autre vœu que je forme pour l'année 2021 est que nous parvenions à vaincre ce virus dans les prochains mois, qu'on retrouve tous une vie normale, qu'on puisse à nouveau partager des moments avec sa famille et ses amis sans crainte de les contaminer, faire des projets, aller au restaurant, voyager, vivre tout simplement...

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- lundi de 14h30 à 17h30
- mardi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 13h30 à 16h30

Secrétaire de Mairie : Madame Sylvie DEMARET

☎ Mairie/agence postale : 04.70.43.70.78

Adresse mail : mairie-bouce@wanadoo.fr

Agence postale communale :

Colette Charbonnier vous accueille du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00

Contacts élus

Maire : Mme Roseline GOURDON
☎ : 06.71.30.20.47
elus-bouce@orange.fr

Adjoints : M. Gilles JALLET
Mme Eveline BONAMY
Mme Anouk LABORIE

Site internet communal

Le service communication de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a permis aux communes de déployer leur propre site internet en proposant une charte graphique identique pour chaque commune du territoire, la conception et la construction d'un site de base, l'hébergement et nom du domaine ainsi que le suivi technique et la maintenance. La tâche la plus longue a été d'alimenter les rubriques par des articles, des informations, des photos... ce qui a pris plusieurs semaines. Ainsi, la municipalité est heureuse de vous présenter le site de la commune de Boucé à l'adresse suivante : www.bouce.interco-abl.fr

Si vous ne vous souvenez pas de l'adresse complète, Il suffit de taper « bouce interco » sur votre moteur de recherche et vous arrivez sur cette page :

Boucé



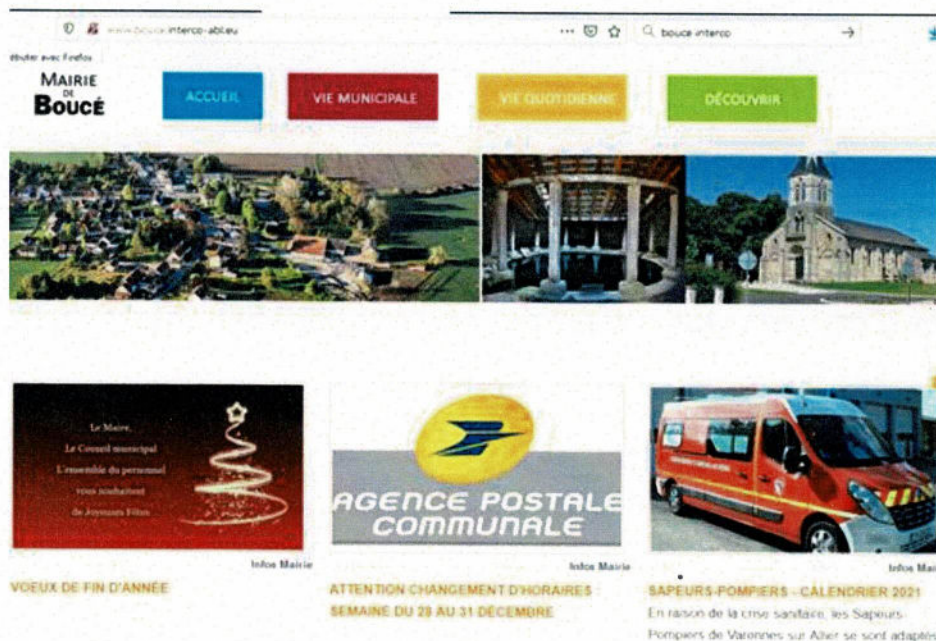
Site internet : [bouce.interco-abl.fr](http://www.bouce.interco-abl.fr)

Population : 523 (Recensement de la population 2013)

Superficie : 2168 ha

Cliquez ensuite sur le lien bouce-interco-abl.fr

Et vous arrivez sur la page d'accueil :



Nous avons essayé de rendre le site attrayant en développant des sujets variés susceptibles de vous intéresser et aussi en joignant des photos anciennes et actuelles... Nous vous laissons les découvrir au fil des pages...

Au cours des prochaines semaines, nous ne manquerons pas d'apporter d'autres contenus. Une page sera notamment dédiée à la vie associative, à la vie économique, à la réalisation des projets réalisés et à venir... sans oublier l'actualité communale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour le faire évoluer.

Bonne navigation !

CCAS - pas de repas cette année !



Les membres en pleine préparation

Les membres du CCAS avaient anticipé l'impossibilité d'organiser le repas de fin d'année pour les aînés et avaient décidé, il y a plusieurs mois, d'offrir un colis à tous les boucétois de 70 ans et plus, y compris ceux qui résident en maison de retraite.

58 colis ont été confectionnés par les membres du CCAS et remis aux bénéficiaires samedi 12 décembre, dans le strict respect des règles sanitaires. Ils ont reçu des friandises et un bon cadeau valable dans les commerces de la commune. Ces présents, même s'ils ne compensent pas l'agréable moment d'un repas partagé, ont été appréciés.



Le RPI Boucé Montaigu présente des effectifs stables pour cette année scolaire avec 77 enfants (40 à Boucé et 37 à Montaigu) contre 74 l'an passé.

La prochaine rentrée verra cet effectif se maintenir avec une prévision de 73 élèves.



Cette année, la crise sanitaire a contraint la municipalité à annuler le traditionnel spectacle de Noël. La Fée Malou aurait plongé les enfants dans le rêve au travers d'histoires farfelues. Ce n'est que partie remise....

Le Père Noël, discrètement, est venu embellir le sapin de friandises.



Travaux et autres investissements réalisés en 2020

Fin des travaux d'aménagement du bourg :

Les travaux ont démarré en septembre 2019 et se sont achevés courant 2020.

Cout total des travaux : 608 000 € HT - 729 500€ TTC Subventions : 80% - Autofinancement : 20%

Organismes financeurs : Etat (DETR), Conseil Départemental de l'Allier, Conseil Régional AURA, Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Travaux de voirie (43 700€ TTC dont 30 % de subventions)

Curage de l'étang (17 700€ TTC)

Installation d'un kiosque sur la Place Goutaudier (15 500€ TTC dont 5 000 € de subventions)

Rééquipement informatique du secrétariat de mairie (1 300€ TTC)

Achat d'un nettoyeur vapeur pour l'école (1 800€ TTC)

Rénovation de la buanderie à l'école (travaux de peinture réalisés par les employés communaux)

Achat de matériel pour les services techniques (5 900€ TTC)

Travaux prévus début 2021

En cette fin d'année 2020, le Conseil Départemental et le Conseil Régional ont proposé des dispositifs d'aides exceptionnelles aux communes pour favoriser la relance de l'économie locale. Grâce à ces aides, des travaux sur les bâtiments communaux seront réalisés pour un montant de 40 000€ HT. Ils concernent le changement de fenêtres et volets sur la façade de la Mairie et à l'arrière de la Mairie, le changement des fenêtres de la salle des associations, l'installation de volets roulants à l'école (logement locatif, dortoir maternelle, cantine, classe GC/CP), la porte des sanitaires au stade, une paire de volets au Moulin de la Presle.

L'enveloppe comprend également des travaux d'électricité à la Mairie et à la salle polyvalente, l'installation d'une cheminée inox pour l'évacuation de la hotte de la cantine et le changement du cadran de l'horloge de l'église et installation d'un second cadran.

Infos diverses

Cimetière : 2 cases de columbarium pour un montant de 2 000 € seront installées par la marbrerie Granits Manzani de Bourbon Lancy dans le 1^{er} trimestre 2021. La tarification des cases aux familles est fixée selon les conditions suivantes :

- Concession de 50 ans : 850 €
- Concession de 30 ans : 500 €
- Concession de 15 ans : 250 €

Sictom Sud-Allier : une nouvelle redevance spéciale sera dûe par les communes à compter du 1^{er} Janvier 2021. Elle sera calculée sur le volume de déchets générés par la Mairie, services techniques, école, cantine et cimetière et sera facturée au prix de 22 € le m3 réellement produit.

Installation d'un défibrillateur : prochainement un défibrillateur sera installé sur la place Goutaudier. L'appareil est subventionné par GROUPAMA à hauteur 500 € (caisse régionale et locale).

Trésorerie de Varennes-sur-Allier : le site sera définitivement fermé à compter du 01/01/2021. La commune de Boucé sera rattachée à la trésorerie de Moulins.

Etat civil 2019

Naissances

Gaspard SELLES SULANOWSKI le 11/01/2019

Romane CORBIN le 12/06/2019

Décès

- Maxime ROYER le 02/02/2019

- Anibal SCOTTA le 09/02/2019

- David MOULIN le 16/02/2019

- Marie SCOTTA née BUSSET le 27/02/2019

- Jean ASTRUC le 24/09/2019

Etat civil 2020

Naissances

Nina CHENE le 26/04/2020

Ambre CAILLOT le 07/10/2020

Mélina CAPRARO le 23/08/2020

Livia SELLES SULANOWSKI le 11/10/2020

Mariage

Hugo SELLES et Alison SULANOWSKI le 10/07/2020

PACS

Vincent GENIN et Lily LAPLANCHE le 04/12/2020

Christophe CITTADINI et Séverine CHAPEIRA le 19/12/2020

Décès

Jean-Claude PAIRE le 03/04/2020

Pauline GIRONDE née MUSSIER le 14/07/2020

Jean-Pierre ALLIGNON le 25/11/2020

Joseph BURLAUD le 22/04/2020

Georges GIRONDE le 28/08/2020

Jean RÉTIVAT le 22/12/2020



C'est quoi le compost ?

Le compost est une substance brun foncé et fragmentée qui sent les sous-bois. Mélangé à la terre, il peut servir de nourriture aux plantes, fruits et légumes du potager ou en jardinière.

Composter vous permet de limiter le volume de déchets à traiter (réduction de 30% du volume de votre poubelle), mais aussi d'obtenir un engrais 100% naturel et gratuit !

Le compost est utilisable à différents stades :

- **Avant maturité (2 à 3 mois)**, vous pouvez disposer votre compost en paillage, afin de réduire l'évaporation et la repousse des mauvaises herbes. Il vous permettra ainsi de limiter les arrosages et d'éviter le désherbage chimique.
- **À maturité (6 à 8 mois)**, le compost peut être utilisé comme engrais naturel mais doit être mélangé avec de la terre. Si certaines plantes peuvent être plantées directement dans le compost, la majorité ne le supporte pas.

COMPOSTER AVEC LE SICTOM SUD-ALLIER



Vous pouvez commander un composteur au Sictom Sud-Allier qui pourra vous accompagner dans votre démarche de compostage en vous fournissant toute l'information nécessaire. Les maîtres composteurs vous proposent également la livraison et le montage gratuits de votre composteur, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter Aurélie GALLET au 04.70.45.51.67 ou par courriel : achaudagne@sictom-sud-allier.fr



Ramassage ENCOMBRANTS

Prochaine collecte : JEUDI 02 DECEMBRE 2021

C'est quoi un encombrant ?

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille** : matériel agricole, remorque, petit tracteur, ferrailles diverses, cuves métalliques VIDES, bidons ou pots métalliques VIDES, chaudières, poêles à bois, grillage, fils de fer et barbelés, sommiers, matelas à ressorts, mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipements électriques et électroniques** : frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs ...
- **Engins avec ou sans moteur + divers** : caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes....

Contacter la mairie pour tout renseignement et **[pour vous inscrire](#)**



SICTOM
SUD-ALLIER

L'ART DU COMPOSTAGE

Dans notre
jardin

Vous souhaitez effectuer le compostage ou votre composteur est bien installé ? Maintenant, il faut le remplir...
Faisons un petit tour des déchets à composter et ceux qui sont à éviter.

DÉCHETS À COMPOSTER

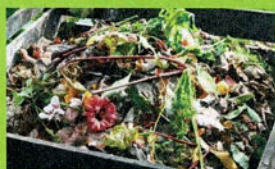
Déchets «humides», riches en azote

Epluchures de fruits et légumes,
agrumes y compris



Restes alimentaires

Végétaux et éléments non
consommables du jardin (fleurs,
feuilles, tontes séchées, mauvaises
herbes sans graine, restes de culture...)



Déchets «secs», riches en carbone

Feuilles mortes



Marc de café, avec filtre
Sachet thé, tisane



Coquilles d'oeuf écrasées



Pain humidifié



Mouchoirs en papier, essuie-tout



Papier journal et cartonnettes



Foin/paille (par ex la litière naturelle)



Ecorces, tailles broyées



Copeaux et cendres de bois
non traité, toilettes sèches



DÉCHETS À ÉVITER

Certains déchets ne sont pas compostables :

- Les excréments de chats et de chiens, car il y a un risque de transmission de parasites et de bactéries nocives
- Les os et coquilles de mollusques
- Les bois traités
- Les textiles
- Les journaux imprimés en couleur
- Les mégots de cigarette

BON À SAVOIR

La règle d'or est de bien mélanger les matières vertes (humides) et les matières brunes (sèches) pour bien nourrir les bactéries et les champignons du composteur.

Pour un bon compost, veillez à bien équilibrer les matières. Pour ce faire, mélangez environ 1/3 de déchets secs et 2/3 de déchets humides.

ASTUCE

Pour accélérer le processus, déposez vos déchets en petits morceaux et alimentez généreusement le composteur.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook